

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 19 août 2019 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : François Lupien, Daniel Dufort, Éric Allard et Karina Poudrier.

Absente: Marie-Lyne Landry, Maureen Landry

Formant quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne, est également présente Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière. Aussi présent Gaby Tessier, inspecteur municipal.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2019.156

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en déplaçant le point 10.1 au point 7.1

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2019.157

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUILLET 2019

Il est proposé par François Lupien, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter le procès-verbal de juillet 2019 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. CORRESPONDANCE :

Le maire fait la lecture de la correspondance.

2019.158

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

Considérant les déboursés en date du 19 août 2019, déboursés effectués durant le mois :

Comptes payés durant le mois et au 19 août 2019;

#	Fournisseurs (description).....	montant
	Salaires (juillet 2019).....	10 438.60\$
8849	Carrefour Jeunesse Emploi.....	1 000.00\$
8850	FQM (inscription soiree spectacle Francois Lupien)	136.23\$
8851	Ministre du Revenu (remises salaires juillet 2019).....	2 381.16\$
8852	Receveur général du Canada (remises salaire juillet 2019)	844.50\$
8853	Hélène Ducharme (entretien ménager).....	220.00\$

Comptes à payer au 8 juillet 2019;

#	Fournisseurs (description).....	montant
8854	9253-4015 Qc inc.(fauchage)	9 358.97\$
8855	Cie Chemin de Fer Nationaux (entretien passage a niveau)	527.00\$
8856	Excavation Tourville (retenu travaux 2018)	4 722.48\$
8857	GGL (paquet de limes)	9.19\$
8858	Groupe CCL (feuilles de procès-verbal)	371.44\$
8859	Therrien Couture (avocats).....	840.75\$

8860	MRC Drummond (quote-part, cours d'eau, Chambre commerce)	5 994.48\$
8861	Mun. Village NDBC (salaire coordonnatrice, livres)	1 543.77\$
8862	Petite Caisse (poste, eau, quincaillerie) 64.40\$	
8863	Régie des déchets (quote-part août 2019)	7 790.00\$
8864	Smith Asphalte inc. (travaux réparation asphalte)	1 845.90\$
8865	Ville de Drummondville (entente loisir 2019)	35 281.23\$
8866	Xerox (photocopies)	179.85\$
8867	Mun. Ste-Brigitte (partage hébergement congrès ADMQ 2019)	274.90\$
8868	T.J. D'eau (tonte borne sèche rang de la rivière)	298.94\$
8869	Solution Zen média (courriel et option nom domaine)	160.97\$
8870	L'union Vie (Assurance collective)	845.74\$
8871	Excavation Geatan Deslandes (niveler rue Éphrem Audet)	172.46\$
8872	Télus (balance compte GPS)	2.21\$
8873	Mun. Ste-Clotilde (part mutation propriété contiguë)	761.97\$

VISA 28-06-2019

Gaby Tessier (quincaillerie)	30.58\$
Valérie Aubin	0.00\$

VISA 31-07-2019

Gaby Tessier (essence, poste)	287.88\$
Valérie Aubin (2 formations FQM)	551.88\$

ACCÈS D

Bell Cellulaire (cellulaires inspecteur)	36.60\$
Cogeco Câble inc. (internet et téléphone juillet)	220.53\$
Hydro Québec (luminaires)	63.24\$
Int (site internet)	57.43\$
Xerox (location photocopieur)	772.50\$
Cogeco (internet et téléphone août)	224.00\$
Hydro Québec (luminaires août)	65.08\$
Hydro Québec (hôtel de ville)	666.63\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 89 043,49\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

La parole est accordée aux gens présents dans la salle.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES ;

7.1 OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET LE DÉGLAÇAGE DES CHEMINS PUBLICS

2019.159

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public afin d'octroyer un contrat de déneigement et le déglçage des chemins publics pour une durée de 3 ans ou de 5 ans ;

Considérant l'ouverture des soumissions le 31 juillet 2019, il n'y avait qu'un seul soumissionnaire conforme, soit l'entreprise J. Noël Francoeur inc. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric Allard et résolu que soit octroyé le contrat pour le déneigement et le déglçage des chemins

publics pour une période de 5 ans à l'entreprise J. Noël Francoeur inc. au coût total du contrat est de 716 482,81\$ taxes incluses

D'autoriser le maire Stéphane Dionne et la directrice générale Valérie Aubin à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION :

8.1 FORMATION ADMQ AUTOMNE 2019

2019.160

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation L'arrivée en scène de l'Autorité des marchés publics et Jurisprudence en gestion municipale - 6 novembre 2019 au coût de 316\$. Que les frais de déplacement et représentation seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 COPERNIC – INVITATION JOURNÉE DE L'EAU :

2019.161

Considérant la tenue de la journée d'information sur l'eau ayant pour thème « l'eau dans tous ses états – soyons prêts » le 7 novembre 2019 à la Place 4213, située au 13, rue de l'Entente à Victoriaville

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'inscrire : Daniel Dufort au coût de 75\$ par personne, repas compris.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 MISE À JOUR – CALENDRIER CONSERVATION:

2019-162

Considérant qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

Considérant qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Considérant que la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

Considérant que la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature pour la présente résolution;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier et appuyé par Daniel Dufort d'autoriser Valérie Aubin, directrice générale à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.4 RENCONTRE ÉTUDE D'UNE POSSIBILITÉ D'APPEL D'OFFRES EN COMMUN AFIN D'INSTALLER LA FIBRE OPTIQUE;

2016-163

Considérant que la municipalité de St-Majorique propose une rencontre afin d'étudier la possibilité de procéder à un appel de projets commun pour l'installation de la fibre optique dans toute la MRC de Drummond (village et rural);

Considérant que le but est de diminuer les coûts tant au niveau de la réalisation du projet qu'au niveau de la rédaction des appels d'offres et des ententes ;

Considérant qu'une rencontre avec les maires des municipalités intéressées et un avocat ayant déjà traité ce type de projet sera organisée sous peu.

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu de confirmer notre intention de participer à ladite rencontre afin d'étudier les possibilités qui s'offrent à nos citoyens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE ;

9.1 FACTURE AU 30 JUIN 2019;

2019.164

Considérant la facture incendie au 30 juin 2019 au coût de 10 452.35\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser le paiement des factures incendie de juin 2019 au montant total de 10 452.35\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10. VOIRIE ET URBANISME ;

10.OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET LE DÉGLAÇAGEDES CHEMINS PUBLICS

Ce point a été adopté au point 7.1

10.2 DÉNEIGEMENT BORNE SÈCHE ;

2019.165

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer des contrats de déneigements des bornes sèche pour la saison hivernale 2019-2020;

#

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard

Et résolu d'autoriser la directrice générale à donner des contrats de déneigements pour les bornes sèches au coût de 260\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.3 FAUCHAGE 2^E COUPE;

2019.166

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu de procéder à une deuxième coupe au coût de 1 276.22\$ taxes incluses

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.4 NETTOYAGE DE FOSSÉ ;

2019.167

Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser un montant de 2 000 \$ plus taxes afin que l'inspecteur effectue les nettoyages de fossés où des besoins ont été répertoriés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2019.168 **10.5 ENROCHEMENT DÉCROCHEMENT FOSSÉ CHEMIN QUATRE-SAISONS ;**
Considérant qu'il y a eu lieu d'agir en urgence sur le chemin Quatre-Saisons où l'accotement s'est miné et que le talus a décroché ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'entériner les travaux effectués sur le chemin Quatre-Saisons au coût de 1492.50\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2019.169 **10.6 DROIT DE PASSAGE POUR LE CLUB DE VTT- LES BAROUDEURS POUR LA SAISON 2019-2020;**
Il est proposé par Eric Allard, appuyé par Karina Poudrier et résolu le club de Vtt les baroudeurs d'utiliser les chemins suivants :
Rang de la rivière sur une distance de 2.3 kilomètres
Rue St-Lambert sur une distance de 50 mètres

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS ;

11.1 BIBLIOTHÈQUE DEPOT RAPPORT;

2019.170 **11.2 COURSE BON-CONSEIL 13 OCTOBRE 2019**

Considérant l'organisation de la Course Bon-Conseil, le 13 octobre prochain et qu'ils devront emprunter le rang de la rivière ;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser le passage de la course dans le rang de la rivière le 13 octobre prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

12. HYGIÈNE DU MILIEU ;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS;

Rapport de comité

13. VARIA;

FONDATION JEAN-PIERRE DESPINS

2019.171 *Considérant le souper de la fondation Jean-Pierre Despins afin d'amasser des fonds pour la coop médicale de St-Léonard ;*

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric et résolu d'autoriser l'achat d'un billet au coût de 100\$ afin de représenter la municipalité lors de ce souper.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS ;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

La période est accordée aux gens dans la salle;

2019.172

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

Il est proposé par Karina Poudrier et résolu de lever l'assemblée à 20h35.

Stéphane Dionne
Maire

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière